

Rapport de synthèse de la table ronde sur le financement du plan d'actions visant le renforcement de la compétitivité de l'économie et son intégration commerciale

Nouakchott, les 17 et 18 novembre 2002

SOMMAIRE

Introduction	1
deroulement des travaux.....	1
Cérémonie d'ouverture.....	1
Présentations.....	2
Conclusions de la table ronde.....	3
Messages clés	3
Mobilisation de financements	5

INTRODUCTION

La table ronde sur le financement du plan d'actions prioritaires visant le renforcement de la compétitivité de l'économie et son intégration commerciale s'est tenue à Nouakchott, les dimanche et lundi 17 et 18 novembre 2002.

Les différentes administrations impliquées dans la mise en œuvre du plan d'actions, le secteur privé et les partenaires au développement ont participé activement aux travaux de cette table ronde. La liste détaillée des participants est jointe en annexe.

Le rapport de synthèse présente brièvement : i) le déroulement des travaux, ii) les principaux messages des partenaires suite à la réunion, et iii) les manifestations d'intérêt des bailleurs pour le financement des projets proposés. En annexe est également joint un tableau décrivant l'état actuel de mise en œuvre du plan d'actions.

DEROULEMENT DES TRAVAUX

Cérémonie d'ouverture

Lors de la cérémonie d'ouverture, S.E.M Mohamed OULD NANY, Ministre des Affaires Economiques et du Développement (MAED), a adressé un discours aux participants dans lequel il a souligné le lien entre commerce et réduction de la pauvreté dans le contexte du CSLP et de l'allègement de la dette. Le Ministre a fait un bref résumé des progrès dans la mise en œuvre du plan d'actions, et présenté les objectifs de la table ronde qui vise à poursuivre le dialogue avec les partenaires sur la compétitivité de l'économie et son intégration commerciale, et à mobiliser le financement complémentaire du plan d'actions (cf. annexe).

Prenant la parole au nom des partenaires au développement et en tant que représentante du bailleur facilitateur de la table ronde, Mme Dominique PAVARD, Ambassadeur Chef de la Délégation de la Commission européenne (CE) a souligné la qualité des documents soumis par le Gouvernement, les progrès importants réalisés ces dernières années et l'intérêt que son institution accorde au commerce comme vecteur de développement. Elle a aussi mis en évidence les appuis de la CE à la Mauritanie dans les secteurs des transports, des mines, de la pêche et du développement du secteur privé, lesquels appuis devraient renforcer la compétitivité de l'économie et le développement des exportations (cf. annexe).

Présentations

Les travaux de la journée étaient organisés autour de 3 thèmes : i) les communications introductives (rapport, objectifs et démarche de la table ronde), ii) la présentation du portefeuille de projets, iii) la discussion restreinte sur la mobilisation de ressources pour le financement du plan d'actions.

Communications introductives

La première intervention a porté sur la présentation **du rapport introductif** de la table ronde. Ce rapport présente l'évolution récente du commerce extérieur, les contraintes et les potentialités de développement des exportations, l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'actions et la justification du portefeuille de projets proposé à la réunion. Cette intervention a été assurée par Mr. Mohamed OULD EL ABED, Conseiller chargé des politiques de développement au MAED, qui coordonne l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'actions.

La seconde communication a porté sur la présentation de l'évolution de l'initiative du Cadre Intégré pour l'assistance technique liée au commerce avec la nouvelle approche visant une meilleure intégration des politiques commerciales dans la stratégie de réduction de la pauvreté et une appropriation par les pays de leurs politiques. Cette présentation a été faite par Mr. Philippe VAN DAMME de la CE. Il a aussi souligné la perception de la CE : i) du rôle de chef de file ou de facilitateur, ii) des objectifs de la table ronde, et iii) de l'approche sectorielle ou thématique à privilégier pour assurer la cohérence d'ensemble des interventions proposées.

Ensuite, la représentante de l'OMC, Mme Annet BLANK a fait une communication sur les activités menées par les agences du Cadre Intégré en termes de plaidoyer et de mobilisation de ressources pour appuyer les efforts de la Mauritanie dans la mise en œuvre du plan d'actions et dans sa participation plus accrue aux négociations commerciales.

Portefeuille de projets

La deuxième thématique abordée a porté sur la présentation du portefeuille de projets. La communication a été assurée par Mr. Zeine OULD ZEIDANE, Directeur du Centre Mauritanien d'Analyse des Politiques, assisté par les responsables des institutions bénéficiaires¹. La

¹ Les intervenants sont, dans l'ordre de leur intervention, MM. Oumar OULD ABIDINE SIDI, Directeur de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture, Sidi El Moctar OULD ELY, Chef de projet SYDONIA à la Direction Générale des Douanes (Ministère des Finances), Mohamed El Moctar, Chef de service normalisation (Ministère des Mines et de l'Industrie), Mohamed OULD KEMBOU, Directeur du CIMDET, Aziz OULD DAHI, Chargé de mission (Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé des Technologies Nouvelles), Cheikh Ahmed OULD ZAHAF,

présentation a souligné : i) la cohérence des projets proposés avec le plan d'actions en se focalisant sur les activités prioritaires non couvertes par d'autres interventions, ii) la justification des projets qui devraient contribuer significativement au renforcement de la compétitivité, à la promotion de l'investissement privé, notamment les IDE, au développement des exportations et à la réduction de la pauvreté, et iii) le caractère indicatif des évaluations proposées.

Discussion sur la mobilisation de ressources

Le Gouvernement et ses partenaires ont convenu, sur recommandation du facilitateur au nom des bailleurs présents, de privilégier, pour la séance de mobilisation des financements, une approche systémique, allant au delà du portefeuille de projets pour couvrir toutes les mesures prévues dans le plan d'actions.

A ce titre, un secrétariat de séance présidé par le Conseiller du MAED et comprenant un représentant du Gouvernement et un représentant de la CE a été mis en place. Ce secrétariat avait pour missions : i) de faire un point détaillé sur la mise en œuvre du plan d'actions, ii) de recueillir les commentaires des partenaires, et iii) de solliciter leurs manifestations d'intérêt pour le financement des mesures non couvertes par des interventions en précisant autant que possible les mécanismes de mobilisation de ces appuis éventuels.

Cette séance a été marquée par un débat fructueux et ouvert entre les différents participants à la table ronde qui a permis de dégager un consensus autour de quelques messages clés et d'aboutir à des manifestations d'intérêt des partenaires sur la quasi-totalité des projets proposés.

CONCLUSIONS DE LA TABLE RONDE

Messages clés

Les participants, notamment les partenaires au développement, félicitent le Gouvernement pour la qualité de l'organisation de la table ronde qui met clairement en évidence la forte appropriation nationale du plan d'actions visant la compétitivité de l'économie et l'intégration commerciale. A l'issue des débats, les participants ont convenu de la présentation de messages clés en vue d'orienter le Gouvernement sur les actions à entreprendre pour la réussite de la mise en œuvre de ce plan d'actions.

L'approche systémique de la mise en œuvre du plan d'actions, privilégiée lors de la table ronde, devrait continuer à guider le Gouvernement dans son dialogue avec les partenaires nationaux et les donateurs. Cette approche permettra de s'assurer continuellement de la qualité de la hiérarchie des priorités et de la cohérence des interventions, et, ce faisant, permettre de mieux coordonner l'aide extérieure à la mise en œuvre du plan d'actions tout en améliorant le suivi. Pour cela, la matrice élaborée par le secrétariat technique de la table ronde, *intégrant l'état d'avancement et les donateurs intéressés à la mise en œuvre de chaque mesure du plan d'actions*, devrait continuer à être actualisée régulièrement et transmise aux différents partenaires.

La sous-composante « réduction des coûts de production » du plan d'actions semble connaître moins de progrès que d'autres alors qu'elle est essentielle pour le renforcement de la

compétitivité de l'économie et donc pour son attractivité ainsi que pour ses possibilités de développement des exportations. Il est recommandé que le Gouvernement poursuive les réformes structurelles notamment dans le sous-secteur du transport terrestre. De telles réformes, couplées avec le développement en cours des infrastructures, devraient éliminer la concentration dans l'offre des services d'appui au commerce et la fragmentation des marchés intérieurs, promouvoir les échanges extérieurs et améliorer la compétitivité de l'économie mauritanienne, notamment des produits d'exportation.

La normalisation et le contrôle de qualité est un chantier déclaré prioritaire par les intervenants, notamment ceux du secteur privé, comme pouvant contribuer à améliorer significativement leurs accès sur les marchés extérieurs, à mieux valoriser leurs produits et à renforcer leur compétitivité. Plusieurs partenaires ont souligné leur disponibilité à appuyer l'action du Gouvernement dans ce sens.

La gestion des ressources halieutiques et, au delà, le développement durable du secteur de la pêche nécessitent, comme cela est prévu dans le plan d'actions, l'élaboration d'une stratégie intégrée avec un plan d'actions et la mise en place d'un groupe de travail incluant les acteurs du secteur et les partenaires pour sa validation, la mobilisation de son financement et le suivi de sa mise en œuvre. En particulier, la confection d'un plan d'aménagement, constituant la base de la définition de l'effort de pêche et de l'allocation de ressources, ainsi que l'intégration du secteur à l'économie devraient rester de hautes priorités.

L'attention accordée à **l'intégration régionale** mérite d'être davantage renforcée dans la mise en œuvre du plan d'actions notamment par : i) l'accélération des mesures visant la facilitation du commerce, ii) la réduction des coûts des transports terrestre et maritime² et iii) le renforcement des capacités de négociations commerciales et d'analyse d'impact des accords de partenariat économique.

L'**engagement de l'Etat** dans le financement budgétaire du plan d'actions est un gage de réussite de sa mise en œuvre et un signal clair aux partenaires de l'importance que le Gouvernement lui accorde. Cet engagement est recherché, en particulier, dans le renforcement des capacités du Ministère du Commerce qui devra disposer des ressources humaines et moyens matériels lui permettant de s'acquitter de ses missions et de tirer pleinement profit des interventions des partenaires. De même, la modernisation des douanes devra être fortement soutenue à travers le Budget de l'Etat.

Les participants se sont félicités de la contribution effective du **secteur privé** dans les travaux de la table ronde. Ils notent que le développement des exportations, compte tenu des réformes économiques menées par la Mauritanie, est surtout tiré par le secteur privé qui a une bonne perception des contraintes au développement du commerce (compétitivité, gap d'infrastructures et de services, gestion de la qualité, accès aux marchés etc.). Par conséquent, la concertation Etat/secteur privé devra être consolidée par une plus grande implication de ce dernier dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes visant à renforcer la compétitivité de l'économie et son intégration commerciale.

² Dans l'optique de l'achèvement de la route entre la Mauritanie et le Mali, les mesures portant sur la facilitation du commerce (par exemple : harmonisation et simplification du régime de transit) et sur la réduction des coûts de transport devraient accroître l'utilisation du Port de Nouakchott pour le ravitaillement des pays de la zone et ce faisant augmenter les échanges avec la sous-région avec des effets induits sur plusieurs secteurs (transport, tourisme, commerce, industrie, artisanat etc.)

Le succès de la mise en œuvre du plan d’actions dépend étroitement de la qualité du **mécanisme de suivi de la table ronde**. Le Gouvernement devra instituer un mécanisme permettant i) le suivi de la mise en œuvre du plan d’actions, ii) la mobilisation des ressources pour le financement d’activités ayant fait l’objet de manifestation d’intérêt des partenaires, et iii) la recherche d’appuis complémentaires. De plus, le Gouvernement veillera à intégrer pleinement le plan d’actions dans le CSLP lors de sa révision à mi-parcours. Comme facilitateur, la CE continuera à assister le Gouvernement dans cet effort. Le Gouvernement devra préparer un rapport trimestriel faisant ressortir l’état d’avancement dans les 3 domaines précédemment cités.

Mobilisation de financements

Le débat avec les partenaires autour de la mise en œuvre du plan d’actions a permis de dégager un ensemble d’activités pour lesquelles les différents partenaires ont manifesté leur intérêt. Le recoupement de ses intentions, faites sur une base sectorielle ou thématique, avec les activités inscrites dans les projets soumis à la table ronde permet de conclure à un intérêt pour le financement de la quasi-totalité du portefeuille.

Les résultats de cet examen croisé des intentions et des projets sont décrits dans le tableau suivant :

Intitulé des projets	Partenaires identifiés	Mécanismes de préparation de la mise en oeuvre	Observations
Appui à la coordination de la mise en œuvre du plan d’actions du cadre intégré	▪ CE (ProInvest)	▪ Introduire une requête auprès de ProInvest portant sur des activités de promotion de l’investissement privé	
	▪ AIF/CCI	▪ Etude sur le potentiel exportable de l’artisanat ▪ Elaboration du plan d’actions et recherche de financement	▪ Financement de l’AIF sur 2 ans en faveur du CCI pour 50.000 USD
Renforcement des capacités en commerce international	▪ CI	▪ Elaboration immédiate d’un plan d’intervention pour le renforcement des capacités de la DPCE dans la mise en œuvre du plan d’action ▪ Exécution du plan d’intervention	▪ Financement disponible sur le FAS à hauteur de 195.000 USD

Intitulé des projets	Partenaires identifiés	Mécanismes de préparation de la mise en oeuvre	Observations
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CE (Programmes APE/OMC) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduction d'une requête auprès des programmes sur l'analyse d'impact des APE ▪ Mise en place d'un comité technique de suivi des négociations commerciales, identification des besoins prioritaires de renforcement des capacités et transmission d'une requête pour le renforcement des capacités de négociations complémentaire au programme CI 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ OMC (Trust Fund DOHA) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation aux activités prévues dans le plan d'actions du TF 	
Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Banque Mondiale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer en partenariat avec la Banque un programme de formation 	
Modernisation des douanes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CE ▪ BAD 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en œuvre les activités de modernisation des douanes et de formation pour la CF financées sur ressources de la CE ▪ Intérêt de principe de la BAD de contribuer à la modernisation des douanes dans le cadre du projet « gouvernance » ▪ Renforcement de la coordination des appuis à la modernisation des douanes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 340.000 € dont 35.000 € financent des activités proposées dans la fiche
Normalisation et contrôle de qualité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Banque Mondiale ▪ Commission Européenne ▪ Espagne ▪ France 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place un groupe de travail pour préparer l'évaluation du projet d'appui à la normalisation et au contrôle de qualité ▪ Financements du projet évalué 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PIN 9^{ème} FED et projet tous ACP Pêche
Centre d'information commerciale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Italie/CCI 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarrage du projet par l'élaboration d'un plan d'action cherchant des synergies dans la gestion de l'information commerciale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 420.000 USD mobilisés et contrepartie CIMDET
E-commerce			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pris en compte dans une approche sectorielle (tourisme comme secteur pilote)
Développement du	<ul style="list-style-type: none"> ▪ France 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adresser une requête à la France 	

Intitulé des projets	Partenaires identifiés	Mécanismes de préparation de la mise en oeuvre	Observations
tourisme		pour l'évaluation de ce projet	
Centre de promotion des produits de pêche	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Espagne 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adresser une requête à l'Espagne pour l'évaluation de ce projet 	